

Contrat de location à titre gratuit de locaux appartenant à la Commune de Mellac

Le présent contrat établit les modalités d'occupation des locaux appartenant à la Commune de Mellac par l'association / l'organisation.

Entre

La **Commune de Mellac**, représentée par le Maire, Franck Chapoulie, agissant au nom de la Commune, autorisé par délibération du Conseil municipal en date du 5 juillet 2018,

Et

Nom de l'occupant (association / organisation) _____

Représenté par M. /Mme _____

Téléphone _____ Téléphone portable _____

Article 1 : Locaux occupés par l'association / l'organisation :

Nom du bâtiment	Adresse	Local	Capacité d'accueil	Utilisation (cocher si occupé)
Salle Polyvalente	Square Job Saux	Grande salle		
		Salle d'activités (avec tatamis)		
Foyers Communaux	4, rue du Bourg	Ti an Intanvez		
		Ti ar Furnez		
		Ti Gemenez Rdc		
		Ti ar Gemenez Etage		
Ancienne Mairie	2, rue du Bourg	Bureau n° 5		
Mairie	Le Bourg	Salle du Conseil		
Restaurant Scolaire	Le Bourg	-		
Espace Mitterrand	Le Bourg			

Nature de l'activité / l'évènement : _____

Préciser le jour et les horaires: _____

Assurance responsabilité civile souscrite auprès de : _____

(Attestation annexée au présent contrat de location)

Cette mise à disposition est consentie à **titre gracieux**. Les locaux devront être rendus dans le même état que lors de la remise des clés. Si des travaux de remise en état s'imposaient ils seraient à la charge de l'occupant au cas où il en serait responsable. L'organisateur reconnaît avoir procédé à une visite des lieux et plus particulièrement des locaux et voie d'accès qui seront effectivement utilisés.

Article 2 : Mesures de sécurité

L'organisateur reconnaît avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et s'engage à les appliquer. Les issues de secours ainsi que l'entrée principale des bâtiments devront rester libre d'accès.

Fait à Mellac, le _____

L'occupant,

Le Maire,

« PROTECTION DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL »

Nous collectons et traitons vos données personnelles à des fins de gestion et de mise à disposition de locaux de la commune de Mellac à l'association..... Les destinataires de ces informations sont les services habilités de Mellac et toute autre personne spécifiquement habilitée à en prendre connaissance dans l'exercice de ses fonctions. Les données collectées sont celles demandés afin d'assurer la mise à disposition des locaux. Nous vous précisions que vous allez faire partie de notre base de données des associations situées sur la commune de Mellac.

Afin d'offrir des garanties adéquates concernant la protection de la vie privée et des libertés et droits fondamentaux des personnes lors de l'accès ou de l'utilisation des données à caractère personnel, la commune de Mellac garantit ce qui suit :

- a) il traite les données à caractère personnel pour son compte exclusif ;
- b) il s'engage et impose à son personnel ainsi qu'à ses sous-traitants à considérer comme « confidentielles » les informations de toute nature, écrites ou orales, qu'il serait amené à connaître durant l'exécution de la prestation ;
- c) il met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées liées à la sécurité avant de traiter les données à caractère personnel qui lui sont confiées ;
- d) depuis le 25 mai 2018, il tient un registre de toutes les catégories d'activités de traitement effectuées, conformément à l'article 30 § 2 et suivants du Règlement, et s'engage à coopérer avec l'autorité de contrôle compétente et, sur demande, de mettre le registre précité à sa disposition.

La commune déclare être en conformité avec les dispositions les dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel et de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer vos droits, merci de vous adresser :

- par courrier à **Mairie de Mellac, Le Bourg 29300 Mellac**
- ou par mail à mairie@mellac.bzh

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr)